

DIALOGUES DE STRASBOURG

**Partenariat entre la Ville de
Strasbourg et le Conseil de l'Europe
en faveur des droits de l'homme,
de l'État de droit et de la démocratie**

Nils Muižnieks

Commissaire aux droits de
l'homme du Conseil de l'Europe

**Migrants:
l'Europe peut mieux faire**

en collaboration avec le



FAIRE GRANDIR L'EUROPE DE STRASBOURG

Le Conseil de l'Europe, dont le siège se trouve à Strasbourg depuis 1949, est la principale organisation de défense des droits de l'homme du continent. Il compte 47 États membres, dont 28 sont également membres de l'Union européenne. Tous les États membres du Conseil de l'Europe ont signé la Convention européenne des droits de l'homme, un traité visant à protéger les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit.

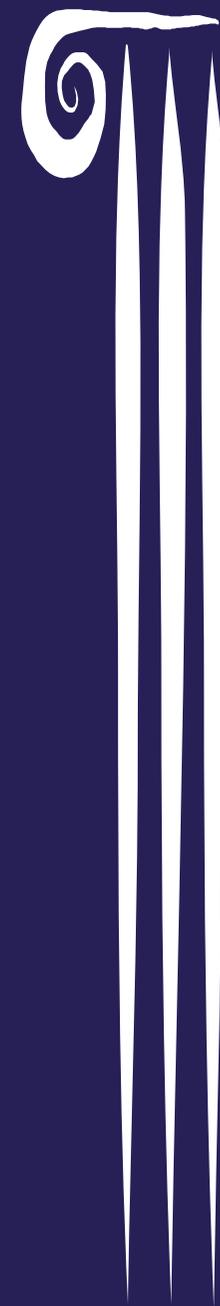
Le Conseil de l'Europe constitue aussi un lieu d'échange et de débats en faveur de cette Europe « de » Strasbourg. Il accueille quotidiennement des hommes et des femmes politiques de premier plan, experts et universitaires, qui viennent débattre à Strasbourg sur les problématiques européennes, telles que le racisme, la xénophobie, la protection des minorités, la bioéthique, le terrorisme, la protection des données, la protection des droits des enfants, etc.

La Ville de Strasbourg partage pleinement les valeurs fondamentales portées par le Conseil de l'Europe. En plaçant la participation citoyenne et le rayonnement européen de Strasbourg au cœur de son projet municipal, elle contribue activement à les faire vivre dans la ville et à faire résonner la voix de Strasbourg en Europe et dans le monde.

Par l'organisation conjointe des « Dialogues de Strasbourg », la Ville de Strasbourg et le Conseil de l'Europe souhaitent associer les Strasbourgeois aux débats sur les questions de société qui les concernent directement. Cette action concrète participe ainsi à renforcer l'Europe citoyenne que chacun appelle de ses vœux.

« Les Dialogues », organisés régulièrement dans cet esprit, portent sur des thèmes aussi variés qu'essentiels pour notre avenir d'Européens et contribuent à faire grandir l'Europe de Strasbourg.

www.coe.int





Migrants: l'Europe peut mieux faire

Depuis de nombreuses années, les pays européens ont été avertis que leurs systèmes d'asile et d'immigration étaient inadaptés. Aujourd'hui, avec l'afflux croissant de réfugiés et les tragédies de plus en plus fréquentes, ce système révèle toutes ses faiblesses. Mais les arrivées de réfugiés ne sont pas la cause réelle de cet effondrement. La véritable raison en est politique.

Les États demandent moins d'Europe alors qu'il en faudrait en réalité davantage. Pour sauver l'Europe de la solidarité et des droits de l'homme, nous devons repenser son approche vis-à-vis des migrations à la lumière de la Convention européenne des droits de l'homme.

La première chose à faire est de revoir fondamentalement le règlement de Dublin de l'Union européenne, et mettre en place un système dans lequel les pays se répartissent de manière équitable les demandeurs d'asile.

En outre, les pays européens doivent prévoir davantage de possibilités légales pour que les réfugiés puissent rejoindre notre continent, par exemple en assouplissant les visas humanitaires et les règles du regroupement familial.

La protection des réfugiés est une obligation à la fois morale et juridique. Ce n'est pas une tâche aisée, mais elle n'est pas pour autant impossible. Nous devons intensifier nos efforts pour protéger ceux qui fuient les guerres et les persécutions.

Le Conseil de l'Europe

représenté par

Gabriella Battaini-Dragoni

Secrétaire Générale adjointe

et

La Ville de Strasbourg

représentée par

Nawel Rafik-Elmrini

Adjointe au Maire

ont le plaisir de vous convier à la onzième rencontre
des

DIALOGUES DE STRASBOURG

Partenariat entre la Ville de Strasbourg et le Conseil de l'Europe en faveur
des droits de l'homme, de l'État de droit et de la démocratie

Migrants: l'Europe peut mieux faire

avec

Nils Muižnieks

Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe

Modéré par Anja Vogel, journaliste à Radio France
en charge de l'actualité européenne

Mardi 13 octobre 2015, 18h 30-20h 00

Hôtel de Ville de Strasbourg, salle des mariages,
entrée 9 rue Brûlée

Entrée libre dans la limite des places disponibles



Nils Muižnieks

est depuis 2012 le
Commissaire aux
droits de l'homme du
Conseil de l'Europe.

Né en 1964, M. Muižnieks est de nationalité lettone. Il a fait ses études aux États-Unis, où il a obtenu un doctorat en sciences politiques, décerné par l'université de Californie (Berkeley).

Avant d'accéder au poste de Commissaire aux droits de l'homme, M. Muižnieks a occupé plusieurs hautes fonctions: président de la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (2010-2012); ministre du Gouvernement letton chargé de l'intégration sociale, de la lutte contre la discrimination, des droits des minorités et du développement de la société civile (2002-2004); et directeur du Centre letton des droits de l'homme et des études ethniques (1994-2002).

En outre, M. Muižnieks est l'auteur de nombreuses publications consacrées aux questions de droits de l'homme, notamment au racisme, à la discrimination et aux droits des minorités.